

Saint Jean d'Aulps

magazine

Août 2011



Via ferrata

Un nouvel équipement
sur le rocher de La Chaux



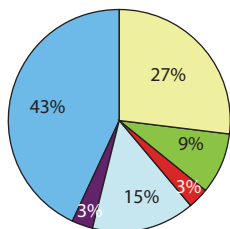
Le budget communal 2011

Le budget de la commune est scindé en 5 budgets :

- Le budget principal,
- Le budget "eau et assainissement",
- Le budget forestier,
- Les pompes funèbres,
- Le CCASS (seul budget à ne pas être voté par les élus).

Les 4 budgets 2011 en détails

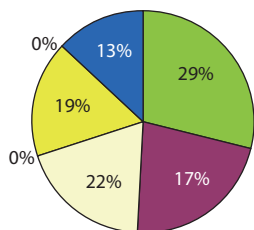
1. Le budget principal



Dépenses

Dépenses courantes	1 312 100,00 €
Charges de personnel	459 400,00 €
Remboursement d'emprunts	131 400,00 €
Subvention SIVU (remontées mécaniques)	765 000,00 €
Subvention OTVA	145 600,00 €
Investissements	2 152 840,00 €
Total	4 966 340,00 €

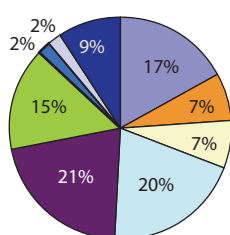
Recettes



Impôts locaux	1 426 250,00 €
Dotations de l'Etat	825 300,00 €
Autres produits	1 107 885,00 €
Cession d'actifs (terrains)	10 500,00 €
Subventions	967 500,00 €
Emprunts	0 €
Reliquats budgétaires 2010	628 905,00 €
Total	4 966 340,00 €

Les investissements

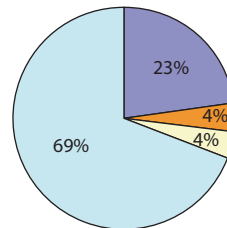
Ce budget prévisionnel 2011 comprend de nombreux "restes à réalisés", le report de chantiers prévus en 2010 et qui n'ont pu voir le jour en temps voulu ou qui se sont prolongés sur 2011.



Solde aménagement traversée du village +OT	356 000,00 €
Parkings des écoles	150 000,00 €
Via ferrata	155 000,00 €
Solde réhabilitation trésorerie*	430 000,00 €
Solde réhabilitation du Village Vacances*	450 000,00 €
Divers **	320 200,00 €
Révision du POS	50 000,00 €
Aménagement de la place devant la gare de la télécabine	44 640,00 €
Divers : acquisition terrains	197 000,00 €
Total	2 152 840,00 €

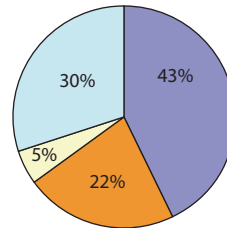
* Somme compensée par les loyers
 ** Divers : fonds de voirie (ponts, murs,...), sécurisation du Bas Thex et divers travaux sur biens ou bâtiments communaux.

2. Le budget "eau et assainissement"



Dépenses

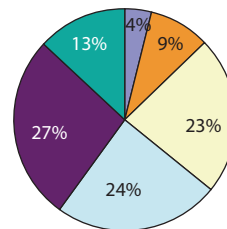
Dépenses courantes	570 350,00 €
Charges de personnel	83 000,00 €
Remboursement d'emprunts	103 550,00 €
Investissements	1 682 250,00 €
Total	2 439 150,00 €



Recettes

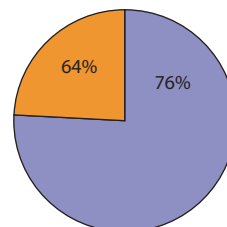
Produits divers	1 044 715,00 €
Subventions	532 800,00 €
Emprunts	120 990,00 €
Reliquats budgétaires 2010	740 645,00 €
Total	2 439 150,00 €

Les investissements



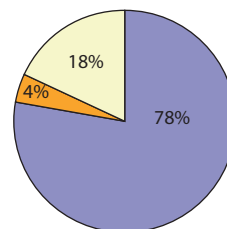
Eau & Assain. La Vuamerie + divers	70 000,00 €
Acquisition d'un camion	143 000,00 €
Mise en conformité de la STEP	393 500,00 €
Solde 2010 : eaux & assainissement	403 750,00 €
2ème tranche de l'Abbaye	450 000,00 €
Eau & assainissement	450 000,00 €
3ème tranche de l'Abbaye	450 000,00 €
Divers	222 000,00 €
Total	1 682 250,00 €

3. Le service forestier



Dépenses

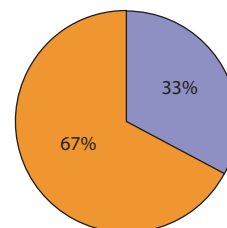
Dépenses courantes	211 000,00 €
Investissements	66 800,00 €
Total	277 800,00 €



Recettes

Produits divers	217 400,00 €
Subventions	10 000,00 €
Reliquats budgétaires 2010	50 400,00 €
Total	277 800,00 €

Les investissements



Divers	21 800,00 €
Piste du Fouyet*	45 000,00 €
Total	66 800,00 €

* Réfection du chemin d'alpage du Fouyet jusqu'au Col de l'Ecuille

4. Le budget "pompes funèbres"

Ce budget est en équilibre en dépenses et en recettes à 25 624€

Edito



Voilà enfin le bulletin municipal 2011... avec un peu de retard, je l'avoue, mais notre équipe municipale avait des choix importants à faire ce printemps ce qui a retardé la rédaction de ce magazine que vous attendez tous...

2011 sera effectivement une année charnière dans notre mandat, parce qu'elle nous a amenés à nous remettre en question, notamment sur la gestion de notre station de ski et aussi parce qu'elle ouvre des perspectives de développement qui seront stratégiques pour notre commune comme le PLU ou la prochaine tranche des travaux de la traversée du chef-lieu.

Pour cette dernière, nous avons souhaité prendre un peu de recul pour envisager l'aménagement de ce secteur qui pourrait accueillir des logements et des services de proximité et qui doit devenir un lieu de vie et d'animation du centre-village.

PLU : ces trois lettres vont bientôt constituer le quotidien de notre conseil municipal ! Il s'agit de réviser le POS devenu aujourd'hui obsolète. Avec la rédaction de ce nouveau document d'urbanisme, c'est le visage de notre commune que nous allons dessiner pour les 15 à 20 ans à venir. Là encore, les enjeux sont importants et nous devons veiller à l'équilibre entre habitations, espaces naturels et agricoles, services, infrastructures publiques, ... La population sera étroitement associée à cette révision et vous pourrez déjà prendre connaissance des premiers éléments dans le numéro 1 de la Lettre du PLU que vous trouverez jointe à ce magazine.

Enfin le dernier point est celui de notre station de ski. Vous l'aurez remarqué, lu ou entendu : celle-ci pose de nombreuses questions quant à sa gestion et sa rentabilité. Vous lirez en page 9 le bilan de la saison écoulée et les pistes de travail que nous avons engagées pour limiter les charges d'exploitation.

L'hiver difficile que nous venons de vivre, avec un déficit de neige pour le tour du Roc d'Enfer, a mis en évidence la difficulté d'exploitation de ce domaine commun. Du coup, le déficit est important et l'engagement de la commune de Saint Jean d'Aulps pour boucler le budget de la station pèse lourd dans les finances communales. Il est clair que nous ne pourrions pas continuer ainsi dans les années à venir sous peine de pénaliser le fonctionnement de la commune et le financement d'actions devenues aujourd'hui obligatoires comme la restauration des ponts et murs, les travaux d'assainissement ou les aménagements de la traversée du chef-lieu, incontournables pour la qualité de vie des habitants et aussi l'attractivité du village auprès des vacanciers si nous voulons maintenir la fréquentation touristique été comme hiver.

Les finances communales ne sont pas illimitées et l'impôt qui constitue la partie majeure de nos recettes doit aussi assurer le financement de services pour l'ensemble des contribuables : à titre d'exemple, cette année, il a été calculé que la station de ski coûte 633 € à chaque habitant ! Sans oublier la menace d'une mise sous tutelle de la commune si ce déficit continue d'évoluer défavorablement...

La situation est grave mais j'invite toutes les parties prenantes à faire des efforts pour sortir rapidement de cette mauvaise passe. Avec tous mes collègues élus, nous étudierons toutes les pistes qui nous permettront de faire des économies et aussi de poursuivre l'aventure de notre station de ski qui a sa place dans la vie communale.

En attendant, je vous souhaite un bel automne et rendez-vous en décembre sur les pistes !

Le maire,
Marie-Thérèse Charnavel

s o m m a i r e

- P 2 Le budget 2011
- P 3 à 8 Les travaux 2010, 2011 et les projets
- P 9 et 10 SIVU et Urbanisme
- P 11 L'environnement
- P 12 et 13 L'intercommunalité
- P 14 et 15 les associations
- P 16 Etat civil et vie locale

Le site Internet de la mairie www.mairiedestjeandaulps.fr

Sur ce site géré par la commune, vous trouverez toutes les informations relatives à la vie communale, comme par exemple :

- les comptes rendus de conseil municipal,
- les infos sur l'urbanisme : plan de zonage, permis de construire,
- les horaires des différents services de la commune,
- les démarches administratives (passeport, fiche d'état civil, ...)
- les bulletins municipaux,
- les marchés publics,
- les services sociaux : garde d'enfants, école, périscolaire, ...

En un simple clic, vous y trouverez les réponses à toutes vos questions : ce site sera alimenté régulièrement d'informations d'actualité.

LES TELEPHONES UTILES

La mairie à votre service...

- Secrétariat et accueil du public de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(fermé le jeudi après-midi) Tél. : 04 50 79 60 70
Fax : 04 50 79 61 74

mairiedestjeandaulps@wanadoo.fr

- Permanence du maire et des élus
(sur rendez-vous) Tél. : 04 50 79 60 70

Les services à la population

- Ecole maternelle Tél : 04 50 74 08 64
- Ecole primaire Tél : 04 50 79 64 97
- Collège Henri Corbet Tél : 04 50 79 60 64
- Trésor public Tél : 04 50 79 62 64
- Réseau d'Assistances Maternelles (Le Biot) Tél. : 04 50 72 12 44
- Assistante sociale
Permanences le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h,
- 1^{er} étage de la mairie) Tél : 04 50 79 60 70
- Pôle de Thonon Tél : 04 50 81 63 70

- Service religieux (Paroisse) Tél : 04 50 79 00 30
- La Poste Tél : 04 50 79 63 50
- Le conseiller général
Denis Bouchet Tél : 06 11 86 02 99
(permanence au 1^{er} étage
de la mairie le mercredi de 15h à 18h)

Les services de santé

- Infirmière : Dominique Hirsch Tél : 04 50 72 44 53
ou 06 80 04 13 41
- Médecin le plus proche :
A Montriond :
Dr Béatrix Conte Devolx Tél : 04 50 37 90 67
D'autres médecins à Morzine et aux Gets.
- Pharmacie : Pierangela Succo Tél : 04 50 79 64 64
Répondeur des pharmacies
de garde 3237
- Kinésithérapeutes :
SCM Calleia-Cordonnier Tél : 04 50 79 62 06

Les autres services...

- Bureau d'accueil touristique
de Saint Jean d'Aulps Tél : 04 50 79 65 09
- SIVU du Roc d'Enfer
(station de ski) Tél : 04 50 79 61 24
- Communauté de Communes
de la Vallée d'Aulps Tél : 04 50 72 14 54
- Déchetterie Intercommunale
(La Vignette - Le Biot) Tél : 04 50 72 91 83
Du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.

Les numéros utiles

- Gendarmerie- Brigade de
Morzine-Saint Jean d'Aulps Tél : 04 50 79 13 12
- Pompiers 18
- Urgences 15
- Centre anti-poisons Tél : 04 72 11 69 11

Responsable de la publication :
Le maire Marie-Thérèse CHARNAVEL et le
responsable de la Commission Communication :
Anthony BAUD

Réalisation et rédaction : Chantal Bourreau
Conception graphique :
EC Création - La Marmotte Bleue

Ce magazine a été imprimé sur du papier labellisé
PEFC (Programme de Reconnaissance des
Certifications Forestières) et dans une imprimerie
bénéficiant du label Imprim'Vert :
Imprimerie Nouvelle-Sallanches.



Le Bas Thex



La chapelle du Bas Thex avant et après les travaux



Les travaux sur les réseaux secs ont été achevés à l'automne 2010 et l'on peut désormais profiter du joli cadre de ce hameau qui n'est plus dégradé par les nombreux fils électriques ou téléphoniques.



Dernière partie de la rénovation de la chapelle, le retable a été restauré et remis en place. Les travaux de cette chapelle ainsi rénovée seront inaugurés le 19 août prochain.

Travaux sur les réseaux

- Le secteur des Outteaux a été fini à la fin novembre (eau et assainissement),
- La tranche de Chez Clément Coffy à Chez Puinel a également été achevée à la fin novembre (eaux et assainissement),

L'équipe des services techniques

L'équipe était au complet cet été avec 7 employés. Sébastien Lavauden dirige l'équipe composée de Jean-Jacques Buttet, Pierre-André Tournier et Denis Cottet présents à l'année. En renfort pour la saison, Alexandre Mercier, Olivier Coulon et Bertrand Baty ont assuré les différentes missions dont l'entretien des espaces verts.

Rappelons que cette équipe assure de nombreux travaux en régie, ce qui constitue une solution plus économique pour la commune.



Parmi ces travaux, ceux réalisés en 2010

1. Assainissement au Charnier (Bas-Thex) : création de 400 mètres linéaires d'assainissement en PVC de diamètre 200mm, installation de 3 regards dont 1 de plus de 3,5m de profondeur et réalisation de 7 branchements pour des particuliers.
2. Changement du réseau au Solféléry : changement d'un vieux réseau d'eau potable en acier de 60 mm et d'une longueur de 440 mètres linéaires en fonte ductile avec création d'une chambre de vanne, d'un branchement du compteur d'un particulier et mise en place d'un poteau incendie normalisé et protégé.
3. Aux Outteaux : remplacement d'une portion de réseau d'eau potable en collaboration avec l'entreprise Coppel avec changement des vieilles canalisations en acier de 60mm par de la fonte ductile de 100mm sur une longueur de 200m et installation de compteurs en limite de propriété.
4. Création de tous les branchements d'eau potable sur les travaux de la traversée du chef-lieu.
5. Fabrication et installation d'une nouvelle cabane pour les ordures ménagères aux Martinets et couverture des anciennes cabanes.
6. Captage des sources Chez Puinel avec défrichage des zones de captage avant installation des périmètres de protection des sources (travaux finis en 2011).

Et les travaux réalisés en 2011

1. Création d'un réseau au Mont d'Evian : réalisation de plus de 600 mètres linéaires de réseau d'eau potable. Installation de deux chambres de vanne avec réducteur de pression et mise en place de 2 poteaux incendie protégés. Reprise des branchements des particuliers existants et mise en place des comptages en limite de propriétés.
2. Borne fontaine et borne d'arrosage installées aux écoles et au terrain multisport avec création du réseau d'eau potable de 115 mètres linéaires.
3. Installation des comptages d'eau potable en limite de propriétés sur le haut de Plan d'Avoz.
4. Installation de grilles pluviales à la Vuarnerie, modification du réseau d'eaux pluviales à la Valettaz d'en Haut et création d'un regard-grille d'eaux pluviales sur le bas des Outteaux.

La nouvelle trésorerie

Elle est ouverte au public depuis fin juin. Ces nouveaux locaux occupent 3 niveaux : le niveau 0 dédié aux bureaux avec un accueil de plain-pied, côté route départementale, sans plus nécessité d'entrer dans le bâtiment puisque un espace vitré de communication entre public et agents a été réalisé, garantissant également plus de sécurité.



Le niveau inférieur (-1) abrite des archives et des espaces de vie pour le personnel avec sanitaires et le niveau +1 est dédié au logement de fonction affecté au trésorier. L'accès se fait donc soit par la rue principale de Saint Jean d'Aulps, soit par l'arrière où un parking pour le public (Parking des Ecoles) et un autre pour le personnel ont été aménagés par la municipalité. Un ascenseur assure également l'accès au niveau pour le public comme pour le personnel. Le bâtiment, comme celui de la mairie, est chauffé par une chaufferie-bois aménagée au sous-sol de la mairie

Financement

Coût total : 950 000 €

(+ 100 000 € : parking de la Trésorerie)

Participations (Commune de Morzine, CCVA, Etat et Conseil général) : 562 100 €

Saint Jean d'Aulps : 387 900 € compensés par les loyers versés par le Ministère des Finances.

Le Centre des Finances Publiques est désormais ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h, Tél : 04 50 79 62 64.



Inauguration

La nouvelle trésorerie sera inaugurée le 16 septembre en présence des représentants du Ministère des Finances.

Les travaux de la traversée du chef-lieu



La 2^{ème} tranche engagée en 2010 a permis l'aménagement de la section entre la boulangerie Pauvert et la gendarmerie avec la création de cheminements piétons et de places de stationnement matérialisées au sol. Les travaux autour de l'église ont été terminés avec là encore la matérialisation au sol des places de stationnement. Le revêtement de la

chaussée a été refait avec des plateaux qui permettent de ralentir la circulation sur la portion la plus fréquentée aux alentours de la mairie. Les derniers éléments ont été réalisés entre le printemps et l'été 2011 comme les rampes (depuis la trésorerie jusqu'à la librairie), les bornes d'interdiction de stationnement, la plantation des espaces verts et la signalétique au sol (passages protégés,...).

Coût total : 1 200 000 €

Subvention (FISAC, Conseil général et Etat) : 735 000 €

Autofinancement de la commune : 465 000 €



Le Parking des Ecoles

Situé à l'arrière de la Trésorerie, cet aménagement offre aujourd'hui une trentaine de places de stationnement publiques pour les visiteurs des écoles, du gymnase ou du collège. Ce parking permet également de soulager le stationnement sur la rue principale puisqu'on y peut accéder, soit par les escaliers, soit par l'ascenseur adossé à la Trésorerie.



Le parking de la Trésorerie

Au dessus du Parking des Ecoles, une dizaine de places de stationnement a été réalisée sur la plateforme supérieure, réservée au personnel de la Trésorerie.

Coût total des 2 parkings : 240 000 €

Subvention (Conseil général) : 99 000 €

Autofinancement de la commune : 145 000 €

Mise en conformité de la station d'épuration

La STEP (Station de Traitement des Eaux Polluées) a pour objectif de dégrader et de séparer les polluants de l'eau (boues, particules et substances dissoutes) par des procédés chimiques, physiques et biologiques, pour au final restituer une eau de qualité suffisante au regard de la capacité d'accueil du milieu ou l'eau est rejetée, dans la Dranse pour ce qui concerne Saint Jean d'Aulps. La qualité de ces rejets est régulièrement contrôlée. C'est lors de ce type de contrôle que la Police de l'Eau a relevé des rejets non conformes et mis la municipalité en demeure d'engager les travaux nécessaires pour améliorer le traitement des eaux usées.

La STEP de Saint Jean d'Aulps a été construite en 1989 et traite aujourd'hui les eaux usées de près de 70% des habitations de la commune, sauf celles situées à Essert-La-Pierre du fait de leur éloignement de la STEP et pour lesquelles une solution est à l'étude. Cette STEP a été dimensionnée pour traiter les eaux usées de 3800 Équivalents Habitants, afin de faire face aux périodes de forte affluence touristique.



Les travaux

Le cabinet Montmasson d'Annecy assure la maîtrise d'œuvre pour ce chantier de mise en conformité dont les travaux ont été confiés aux entreprises Terly (traitement des eaux), ABC Degenève (électromécanique) et Kaya (génie civil). Ce groupement a entrepris la rénovation des équipements usagés et le changement de pièces importantes comme un agitateur, des pompes, le traitement des odeurs sera également amélioré ainsi que la sécurité des installations. Le poste de commande de cette installation automatisée et la télégestion seront également modernisés de manière à rendre l'exploitation plus facile pour le personnel. A l'arrière du bâtiment de la STEP un petit local a été construit afin de traiter les déchets. Pour répondre aux normes environnementales, la cuve principale de décantation a été changée et les bétons situés en dessous protégés des infiltrations. Une nouvelle machine a été installée pour améliorer le rendement du traitement des boues, le système de déphosphatation a été modernisé et un système de détection des gaz a été installé. Les travaux seront achevés en novembre prochain.

Coût des travaux

Le montant total des travaux est de 393 500 € TTC. Le financement a été assuré grâce à des subventions de l'Agence de l'Eau pour 115 340 € et du Syndicat Départemental d'Eau et d'Assainissement (Conseil général) pour 84 680 €. L'autofinancement de la commune est de 193 480 €.



Le Village de vacances de l'Isle d'Aulps

Cette propriété communale louée à la Fédération des Œuvres Laïques a fait l'objet d'un important programme de rénovation pour remettre le bâtiment aux normes (notamment les cuisines), restructurer les chambres et en transformer certaines en gîtes de manière à ce que l'offre locative soit mieux adaptée aux attentes de la clientèle familiale. Dans le même temps, les espaces collectifs ont été rénovés pour offrir plus de confort et de convivialité.

En dehors des périodes touristiques où ils seront loués à des familles, ces gîtes ont été conçus de manière à pouvoir accueillir des enfants en classes de neige ou de découverte (avec encadrements). A ce jour, ce centre de vacances est agréé pour 240 couchages.

Ces travaux ont aussi permis de rendre ces équipements accessibles aux enfants handicapés, ce qui a permis d'étudier des partenariats avec Handicap International et l'Association des Paralysés de France pour accueillir ce type de clientèle. Notons également que 6 classes multifonctions ont été créées pouvant fonctionner simultanément.

Coût total des travaux : 1 746 000 €

Subvention de la Région : 30 000 €

Subvention du Conseil Général : 65 000 €

Autofinancement de la commune : 1 513 750 €
compensés par les loyers versés par la FOL.

Visite du Préfet

Dans le cadre de la surveillance à la fois de la qualité éducative et de la sécurité physique et morale des groupes de mineurs en séjour en Haute-Savoie, le Préfet Philippe De Rumigny a visité le centre le 27 juillet dernier, entouré du directeur de la protection des populations, de celui de la cohésion sociale, du Député Marc Francina et du Conseiller général Denis Bouchet. Il a été accueilli par le maire Marie-Thérèse Charnavel et ses conseillers, ainsi que par le président de la FOL74.



Maison des Sœurs Un projet tout neuf

Ce projet a connu beaucoup de retard à cause de la découverte de l'instabilité de la structure de l'ancien bâtiment dont les fondations au sol étaient quasi inexistantes. Rappelons que la municipalité, propriétaire du bâtiment, avait engagé en 2009 le projet de le transformer en logements sociaux. C'est lors des travaux de transformation que cette découverte a été faite, entraînant l'arrêt du chantier et la nomination d'un expert pour rechercher les responsabilités. Finalement, l'ancien bâtiment a été démoli l'hiver dernier et le projet repris à zéro.



La maison des Sœurs a disparu du paysage de la commune avec la démolition du bâtiment l'hiver dernier.

Un nouveau projet

La commune avait concédé la maîtrise d'ouvrage du chantier à Haute-Savoie Habitat qui a fait de nouvelles propositions de constructions. L'hypothèse retenue prévoit la réalisation d'un petit collectif dans l'esprit architectural de l'ancienne Maison des Sœurs. Ce bâtiment comprendra 8 logements soit 6 T2 et 2 T3 pour un SHON total de 500 m² sur 3 niveaux (rez de jardin, rez de chaussée et 1^{er} étage) avec 5 ou 6 garages.

Planning et financement

Haute-Savoie Habitat lancera prochainement un appel à candidature pour trouver un nouvel architecte au mieux en septembre avec le calendrier suivant pour le chantier :

- fin 2011 : dépôt du permis de construire,
- mars 2012 : lancement des appels d'offres pour remise des plis en avril,
- démarrage des travaux en juillet pour un bâtiment couvert en décembre,
- livraison : été 2012.

Le plan de financement prévisionnel prévoit une participation de la commune à hauteur maximum de 150 000 €, somme qui équivaut au montant déjà engagé dans le précédent projet.

L'architecte travaillera à la conception d'un nouveau bâtiment qui répondra aux règles d'urbanisme qui se rapportent à ces parcelles (zone en PPR, recul par rapport à l'axe de la voie, hauteur du bâtiment...) qui limite la taille du projet sur une surface d'environ 550m² constructibles. Les caractéristiques du bâtiment permettront l'obtention du label Qualitel Effinergie (bâtiment basse consommation) ce qui n'aurait pas été possible avec l'ancien bâtiment.

Les travaux 2011

Etudes-diagnostics en eaux usées

Ce diagnostic a été entrepris par la Régie Départementale d'Assistance pour estimer les eaux parasites qui sont évacuées à la STEP. Tous les tampons et regards de la commune ont été contrôlés et remis en état dans le but d'éliminer les eaux pluviales déversées dans le réseau d'assainissement pouvant perturber le fonctionnement de la station d'épuration.

Schéma Directeur d'Alimentation en Eau potable

Le SIVOM de la Vallée d'Aulps a lancé dernièrement une étude sur 16 mois du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau potable des communes membres (dont Saint Jean d'Aulps) pour mieux connaître la ressource à l'échelle de la vallée.

Travaux sur les réseaux

Pour 2011 sont prévus :

- La finition de la tranche de La Borne, des Mouilles et le Clos Florine (eau et assainissement),
- La phase 3 de chez Clément Coffy au Plein Soleil (eau et assainissement),



Les travaux d'eau et d'assainissement sur la tranche de chez Clément Coffy au Plein Soleil

- Tout le secteur de l'Abbaye, du Plein Soleil au Pont de Chez Puinel (réseaux secs : éclairage public, électricité, téléphone).

Gendarmerie : des appartements disponibles au second semestre 2012

La construction de la nouvelle Gendarmerie de la vallée sera achevée l'hiver prochain et le personnel devrait pouvoir emménager dans ses nouveaux locaux et logements au plus tard au printemps prochain, ce qui permettra de libérer le bâtiment de Saint Jean d'Aulps qui appartient à la commune. Comme présenté dans le bulletin de juin 2010, la commune souhaite vendre les appartements pour des familles dans le cadre d'un programme d'accession sociale à la propriété. Le dossier est actuellement entre les mains de la Sacicap de Haute-Savoie qui travaille sur le projet.

Les 8 logements répartis sur 4 étages, du 2 pièces (environ 40m²) à des 4 pièces (environ 57 m²) devraient donc être sur le marché dans le courant de l'année 2012. Les personnes intéressées par ce type d'acquisition peuvent se faire connaître en mairie sur une liste qui déterminera l'ordre de rappel des candidats lors de la mise en vente des appartements

Via ferrata, du nouveau au Rocher de la Chaux

Ce nouvel équipement sportif est ouvert au public depuis le début du mois de juillet. Il vient compléter l'offre d'escalade : 93 voies pour 117 longueurs ainsi que deux secteurs "baby grimpe", un site très fréquenté et déjà aménagé par la municipalité dans la partie inférieure de cette falaise exposée au sud, et donc accessible toute l'année. La via ferrata a été réalisée sur la partie supérieure de la "Tête de l'éléphant", nom usuel donné à ce rocher dont la forme ressemble au profil du mammifère.

Deux tracés de niveaux différents

Deux itinéraires de via ferrata parcourent désormais la grande barre calcaire du rocher :



- La Voie de la Tête de l'éléphant, un itinéraire "rouge" très aérien qui chemine dans une succession de murs raides parfois légèrement déversants avec notamment la traversée du "Pont de St Guérin" sur une poutre de 10 cm de largeur.
- La Voie de l'Œil de l'éléphant : parmi les plus dures de France, cette voie "noire" aspire à devenir une référence grâce à son tracé dans les secteurs les plus déversants de la paroi et ses passages très aériens en surplomb mais équipés de deux échappatoires permettant de rejoindre l'itinéraire plus facile de la Tête de l'éléphant.

Équipements complémentaires

Un panneau explicatif se situe au parking du cimetière et un autre au hameau du Bas-Thex au départ des voies. L'itinéraire est ensuite fléché pour accéder au pied de la via. La via ferrata sera fermée chaque année du 15 avril au 15 mai pour préserver la reproduction des chamois.

Financement

Le coût total de cet équipement est de 163 000 €. Des aides ont été obtenues de la Région pour 48 000 €, du Département pour 50 000 €, complétées par des fonds parlementaires de 10 000 €.

Le solde, soit 55 800 € a été autofinancé par la commune.

Inauguration

Elle a eu lieu le 2 juillet. De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation de la municipalité : le sous-préfet Jean-Yves Moracchini, les guides de haute montagne Anselme Baud et Jean-Pierre Bernard, le conseiller régional Jean-Paul Moille, les élus de la vallée dont Jean-Claude Morand représentant la CCVA et Gérard Berger maire de Morzine.

La municipalité remercie les riverains et les propriétaires de terrains qui ont accepté par convention l'équipement de ce secteur qui offre une nouvelle activité de plein air, une activité en plein essor car les ferratistes représentent une population grandissante et à la recherche de nouveautés et de proximité de sites (d'autres sites existent à Avoriaz, Abondance et Sixt).

L'équipe municipale remercie également le conseiller Philippe Eloy qui a eu l'idée et la volonté de faire aboutir ce projet.

Pour les usagers, le stationnement des véhicules est obligatoire sur le parking du cimetière.



La traversée du chef-lieu

La 2^{ème} tranche de ces travaux débutés en 2009 viennent de s'achever en juillet dernier et la 3^{ème} tranche est en discussion actuellement au sein du conseil municipal. Ce nouveau volet n'a pas pu débuter au printemps, les élus ont en effet souhaité se donner le temps de la réflexion avant de lancer l'aménagement de ce secteur aux enjeux importants. De plus, les premières propositions du cabinet d'études qui assiste la commune dans ce projet n'ont pas été jugées satisfaisantes au point de vue esthétique. Entre l'ancienne gendarmerie et la pharmacie, ce projet prévoit la construction d'une halle couverte pour les animations, des logements, des parkings et des activités commerciales.

SIVU du Roc d'Enfer : une année difficile

Un contexte hivernal difficile

Constitué par les 2 communes de Bellevaux et Saint Jean d'Aulps, ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique a pour objet la gestion du domaine skiable du Roc d'Enfer depuis sa création en 2006. Si ce domaine skiable n'est jamais parvenu à s'autofinancer, la participation des communes pour boucler le budget a toujours été contenue dans une enveloppe financière acceptable et les perspectives définies lors de la création du SIVU permettaient d'envisager une meilleure rentabilité dans les 5 ans à venir, en mesure de soulager les finances communales.

Malheureusement, l'hiver dernier, atypique par sa météo, n'a pas permis de remplir ces objectifs, contraignant les communes à mettre très lourdement la "main à la poche".

Déficit d'enneigement, carence pluviométrique, douceur quasi estivale en fin de saison, n'ont pas incité à la pratique du ski malgré les efforts réalisés sur la préparation des pistes et une skiabilité du domaine plutôt bonne. Comparativement aux saisons précédentes déjà pénalisées par le manque de neige, comme l'hiver 2006/2007, les choix en terme d'investissements (production de neige de culture et travaux de pistes) ont permis d'assurer l'accueil de nombreux skieurs, et ce dans de meilleures conditions. En résumé, on pourrait affirmer que la station n'a pas tant souffert du manque de neige que du manque de clients.

Cependant la faiblesse de l'enneigement n'a permis l'ouverture du circuit Roc d'Enfer que 10 jours dans l'hiver et encore, de manière non consécutive. Ce point explique notamment la désaffection de la clientèle de proximité pour qui ce circuit constitue le produit phare de la station. On peut noter également une communication défaillante puisque les skieurs locaux pensaient le domaine skiable fermé (ou partiellement fermé) par manque de neige, alors que la majorité des pistes étaient ouvertes et le retour-station assuré.

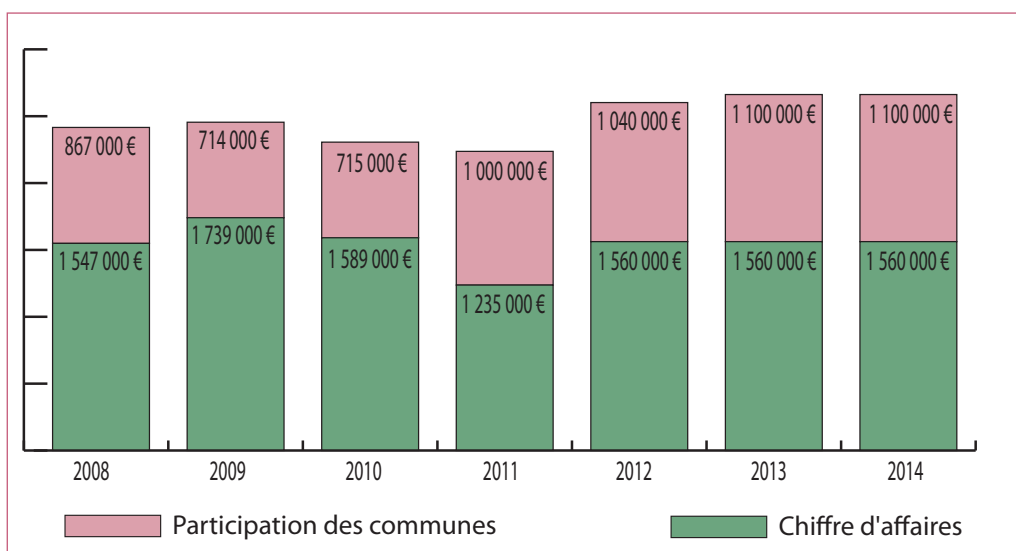
Chiffre d'affaires en baisse et charges à la hausse

Maintenance du matériel, "grandes visites", configuration du domaine qui implique un personnel nombreux et un entretien coûteux, entraînent la hausse régulière des charges d'exploitation. A l'opposé, la fréquentation très aléatoire, la forte concurrence des stations voisines, la faiblesse de l'enneigement, contribuent à la baisse du chiffre d'affaires.

Suite aux conditions de cette saison 2010/2011 et un chiffre d'affaires insuffisant, le montant de participation des communes atteint cette année des montants exceptionnels. L'inquiétude des communes est donc légitime face à cette augmentation régulière de leur participation au budget du SIVU. Rappelons qu'à ce titre, la commune de Saint Jean d'Aulps est particulièrement exposée à cette hausse puisque la clé de répartition du SIVU prévoit 85% pour elle et 15% pour sa partenaire de Bellevaux. Par exemple, et en arrondissant les montants, sur la somme de 1 million d'euros nécessaire cette année à boucler le budget, Saint Jean d'Aulps devra donc déboursier 850 000 € de son budget communal contre 150 000 € pour Bellevaux. Pour l'hiver prochain, et en espérant un "bel hiver" avec un peu plus de 1,5 M € de chiffre d'affaires, c'est sensiblement la même somme qu'il faudra déboursier, en raison des charges d'amortissement. Mais si la neige n'est pas au rendez-vous et que le chiffre d'affaires ne dépasse pas celui de l'hiver dernier, la participation communale augmentera dans la même proportion, risquant de dépasser le million d'euros pour Saint Jean d'Aulps.

En cas d'un nouveau déficit de chiffre d'affaires durant les prochaines années, il y a un risque sérieux pour que la commune ne soit pas en mesure d'apporter sa contribution au SIVU, et que par conséquent son budget soit en déséquilibre, ce qui entraînerait une mise sous tutelle de la commune par l'Etat.

Dans ce contexte financier, on comprend mieux l'inquiétude des élus même si tous sont favorables à poursuivre l'exploitation de notre station de ski.



Des pistes de travail à creuser

Lors de la réunion publique d'avril dernier, des pistes de travail ont été amorcées : une dynamique commerciale initiée par tous les partenaires, des actions de promotion, d'animations et d'accueil des clients, une offre ski plus lisible et un repositionnement des tarifs, sans oublier une réduction draconienne des charges et des dates d'ouverture revues à la baisse...

Pour cela, un comité de station réunissant tous les partenaires a été mis en place dans le but de faire des propositions en mesure de redresser la situation, de faire des économies et de réaliser des investissements mesurés pour augmenter le chiffre d'affaires.

Une situation tendue

Cette situation critique a pénalisé la qualité des relations avec les élus de Bellevaux et la tension a été grande également au sein des élus de Saint Jean d'Aulps. Suite à la démission de Jean Collet, président du SIVU depuis 2008, des élections ont eu lieu au sein du comité syndical.

16 conseillers siègent au SIVU, 8 pour chaque commune dont 4 titulaires et 4 suppléants.

Pour Saint Jean d'Aulps, les titulaires sont Marie Thérèse Charnavel, Sophie Cottet, Philippe Eloy et Stéphane Grevat.

Les suppléants sont Bernard Guillaume, Marie-Estelle Caillon, Jean-Claude Cottet et Anthony Baud.

La présidence a été prise par Marie-Thérèse Charnavel en sa qualité de maire et de commune garantissant la plus importante participation financière.

Le vice-président est Michel Meynet, maire de Bellevaux.

Travaux prévus sur le domaine skiable de Saint Jean d'Aulps

Le projet consiste à doubler la surface du Plateau en installant un nouveau télési. L'embarquement se ferait depuis l'arrivée de la Télécabine, en descendant par gravité sur une petite piste verte à créer. L'arrivée se situerait à proximité du sommet de la Terchette. Ce télési, de même gabarit que celui de la Bray, serait acheté d'occasion.

Son implantation permettrait de réaliser deux nouvelles pistes en plus de la verte : une piste bleue relativement facile et une autre bleue plus technique qui constitueraient une offre intermédiaire pour les débutants avant de les faire accéder sur le secteur des Têtes et du Lancherau. Ce nouvel aménagement offre donc la possibilité de mieux répartir les skieurs débutants sur le Plateau, afin d'améliorer la fréquentation sur ce secteur qui répond aux attentes de la clientèle locale et touristique.



Avec cet aménagement, la surface de ski pour les débutants sera doublée sur le secteur du Plateau

Planning

- Année 2011 : études d'impact environnemental (obligatoire pour obtenir les autorisations de construire de nouvelles remontées mécaniques) et déboisement de la zone d'implantation du nouveau télési.
- Année 2012 : achat et installation du nouveau télési, mise en service à Noël 2012 (sous réserve de contretemps).

Coût des travaux

Le budget total est estimé à environ 700 000 €. Le financement serait assuré par le SIVU avec des subventions du Conseil général (300 000 €) dans le cadre du Contrat d'Objectif, normalement fini cette année mais pour lequel des négociations sont en cours pour le prolonger sur 2012 afin de réaliser cet investissement stratégique pour améliorer l'offre.

Vers un Plan Local d'Urbanisme

La commune s'est dotée d'un plan d'occupation des sols (POS) en 1983 dont une première révision a été approuvée en février 2001. Le conseil municipal a considéré que celui-ci n'apparaît plus aujourd'hui adapté au nouveau contexte local et législatif. De ce fait, le conseil municipal a décidé en août 2010 d'engager la révision du POS qui se transformera en Plan Local d'Urbanisme (PLU) en tenant compte des textes législatifs en vigueur et de la réflexion sur le développement de la commune.

Les habitants de Saint Jean d'Aulps peuvent découvrir joint à ce bulletin, le numéro 1 de la lettre d'information du PLU qui explique en détail la procédure qui se déroulera sur les deux années à venir.

NB : La commune est également dotée d'un PPR (Plan de Prévention des Risques) qui, dans un premier temps, ne sera pas modifié par le nouveau PLU.

Construction

En ce qui concerne le secteur de la construction, les chiffres du premier semestre 2011 sont plutôt encourageants comme le montre le tableau ci-contre. Si cette progression se confirme au second semestre, on pourra estimer que la reprise semble se confirmer pour la commune de Saint Jean d'Aulps.

	2008	2009	2010 (au 10.05)	2010	2011 (au 30.06)
Certificats d'urbanisme simple information	58	58	16	71	33
Certificats d'urbanisme opérationnels	8	13	6	12	10
Demandes préalables	33	44	11	36	26
Permis modificatifs	6	12	1	4	5
Autorisation de travaux	0	1	1	1	1
Permis de démolir	0	0	0	1	0
Permis de construire	50	23	6	21	15
TOTAL	155	151	41	146	90

En rose : pour comparaison à période quasi égale.

Nouveautés

A partir du 1^{er} juillet 2011, toutes les demandes préalables de travaux (DP) seront traitées en mairie, y compris celles qui créent des surfaces SHON supplémentaires (Surface de plancher hors oeuvre nette).

Des numéros pour chaque habitation

Pour répondre à l'évolution de l'habitat (avec notamment l'augmentation des changements de propriétaires), et à la demande de La Poste et des secours, le conseil municipal a décidé de numérotter les habitations, ce qui impliquera pour certaines voies d'être renommées. Actuellement, une consultation est en cours pour rechercher les entreprises susceptibles d'assister la municipalité dans cette opération.

DEEE : la Vallée d'Aulps bonne élève !

Les DEEE, c'est quoi ?

Cette catégorie de déchets regroupe les équipements électriques et électroniques qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou électromagnétiques que ces courants soient par branchement sur une prise ou à travers des piles ou des batteries. Il s'agit donc de téléviseurs, lecteurs DVD, magnétoscopes, ordinateurs, téléphones fixes ou portables, appareil photos, consoles de jeux, mais aussi des appareils ménagers comme des réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, rasoirs, grille-pain, perceuses, tondeuses électriques,...

La collecte : une solution écologique

A la déchetterie de la Vignette au Biot, la collecte des DEEE a été mise en place en février 2010. Cette année-là, 3096 appareils ont été collectés par Excoffier recyclage, soit 30 tonnes de DEEE. Sur ces 30 tonnes, 25,5 ont été valorisées, ce qui a permis d'éviter l'émission de 18,498 tonnes de CO² et d'économiser 27 barils de pétrole.

La performance par habitant pour notre collectivité a donc été de 8,2 kg/habitant/an de DEEE collectés alors que la performance nationale a été de 6,9 kg/habitant/an. Nous sommes donc au dessus de la moyenne nationale, mais il faut continuer à amener ces déchets à la déchetterie afin qu'ils soient recyclés !

Ces déchets peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie (dans la limite de volumes normaux pour un ménage)... et n'oubliez pas votre carte d'accès !

Afin de continuer à valoriser et recycler les déchets, la collecte des textiles devrait prochainement être mise en place.

La déchetterie est ouverte du mardi au vendredi de 13h45 à 17h30 et
le samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.
Infos au 04 50 72 91 83.

Journée propreté

Le samedi 7 mai, la Commission Environnement représentée par la conseillère Marie-Claire Buttet a invité les habitants, les employés de la commune, les associations et les résidents secondaires à une matinée propreté qui s'est déroulée simultanément sur les pistes de la station (avec une quinzaine de personnes) et au village (environ 25 bénévoles). Grâce à toutes ces bonnes volontés (dont de nombreux jeunes et même des enfants !), l'opération a permis de collecter un gros camion de déchets. Le message de cette journée était clair : l'environnement, c'est l'affaire de tous ! Souhaitons que la mobilisation soit encore plus forte l'année prochaine pour partager cette action citoyenne qui s'est terminée dans la convivialité autour d'un solide casse-croûte.



Un camion plein avec plus de 200 kg de détritus divers et 200 kg de ferraille qui ont été récupérés en déchetterie.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous avez des projets pour votre habitation ?

Le Syndicat Intercommunal du Haut-Chablais, la Vallée d'Abondance et la Vallée d'Aulps sont associés dans une démarche baptisée Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui vise à apporter des aides techniques et financières aux propriétaires qui veulent entreprendre des travaux de rénovation, de réhabilitation des installations d'assainissement autonome, de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, de requalification de logements vacants et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Des permanences pour s'informer

Les négociations se poursuivent actuellement pour valider les subventions de l'Etat. Après cette étape, la phase opérationnelle pourrait commencer en janvier 2012. Un animateur tiendra alors des permanences dans chaque vallée pour informer la population. Il aidera les propriétaires, du simple conseil technique sur les travaux à réaliser au montage complet du dossier de financement et à son suivi... Il apportera également des informations sur les aides complémentaires que peuvent apporter l'Agence de l'Eau, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de Haute-Savoie et les collectivités (selon la nature des travaux), des aides qui peuvent se cumuler à l'Eco-prêt à taux zéro ou au crédit d'impôt.

L'environnement en bref...

Une benne pour les cartons

Cette benne est installée à proximité des garages communaux (en face du collège, sur la Place Santec). Elle permet de recueillir tous les cartons, ceux des professionnels comme ceux des particuliers. Rappelons qu'il est interdit de déposer les cartons près des containers des Points Verts.

L'entretien des cours d'eau

Mme le Maire rappelle aux propriétaires que selon le Code de l'Environnement, le lit des cours d'eau appartient aux riverains qui ont obligation d'en assurer l'entretien. La notion d'entretien vise notamment à assurer la bonne tenue des berges, l'écoulement naturel des eaux et la préservation du milieu aquatique (faune-flore) grâce aux opérations suivantes :

- le fauchage des herbes et des joncs,
- la réfection des berges (susceptible d'être soumis à autorisation administrative),
- l'entretien du lit des cours d'eau,
- l'égavage et le recepage de la végétation arborée,
- l'enlèvement des embâcles et débris flottants.

Merci à tous de faire le nécessaire.

Intercommunalité

La réforme territoriale

La loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales vise trois objectifs :

- achever la carte intercommunale et le maillage intégral du département par le rattachement des dernières communes isolées à des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre,
- rationaliser le périmètre et les compétences des EPCI à fiscalité propre existants en procédant à des regroupements,
- réduire le nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes, notamment en supprimant les syndicats devenus obsolètes.

Déroulement de la réforme

Dans chaque département, le Préfet a été chargé d'élaborer un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Pour la Haute-Savoie, c'est le 22 avril dernier que le préfet Philippe Derumigny a réuni la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), composée de représentants des collectivités locales du département, pour leur présenter ses propositions en matière de réforme de l'intercommunalité : La Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps serait élargie aux communes voisines de Morzine et des Gets et à celles du Brevon actuellement réunies au sein du Syndicat Intercommunal du Haut-Chablais (Bellevaux, Lullin, Revroz et Vailly).

Quelle est la suite de la réforme ?

Cette présentation du 22 avril constituait la première étape dans le processus d'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Les conseils municipaux des communes et les organes délibérants des EPCI et des syndicats mixtes concernés avaient jusqu'au 27 juillet pour se positionner sur cette proposition.

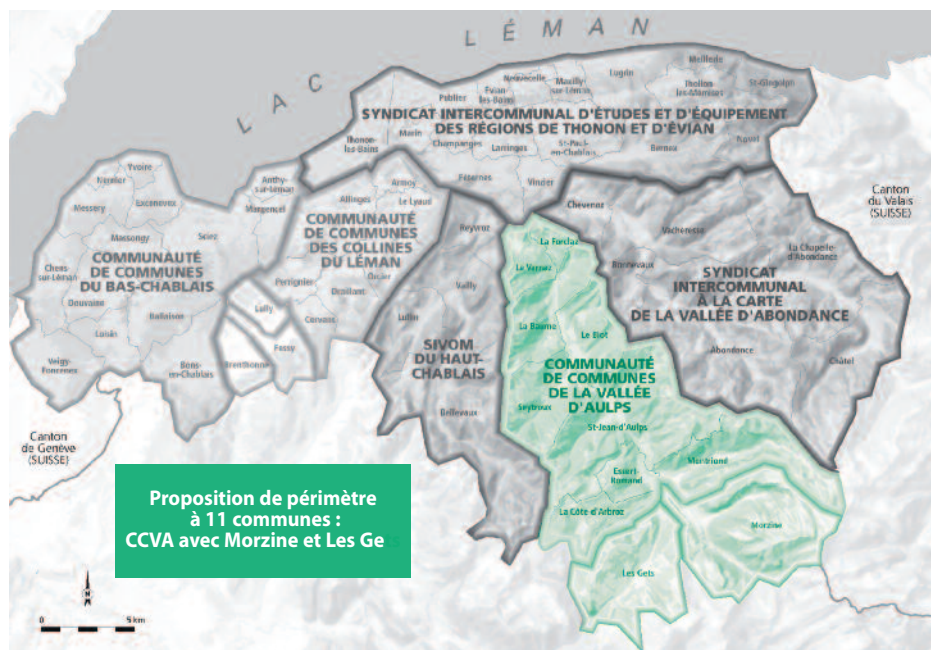
La CCVA a validé lors de ses conseils communautaires du 17 mai et du 28 juin un Pacte Politique à soumettre aux communes des Gets et de Morzine, pacte basé sur 4 points :

- **Le territoire** : 11 communes de la Vallée d'Aulps.
- **Les compétences** : compétences actuelles de la CCVA à l'exception du Tourisme et du financement du SDIS.
- **La représentativité** : nécessité d'avoir au minimum 3 communes pour avoir une majorité (Morzine : 9 sièges, Les Gets : 4 sièges, les 9 communes de la CCVA : 15 sièges, pour un total de 28 sièges).
- **Les équilibres financiers** : respect d'un équilibre entre recettes fiscales et charges transférées pour les nouvelles communes.

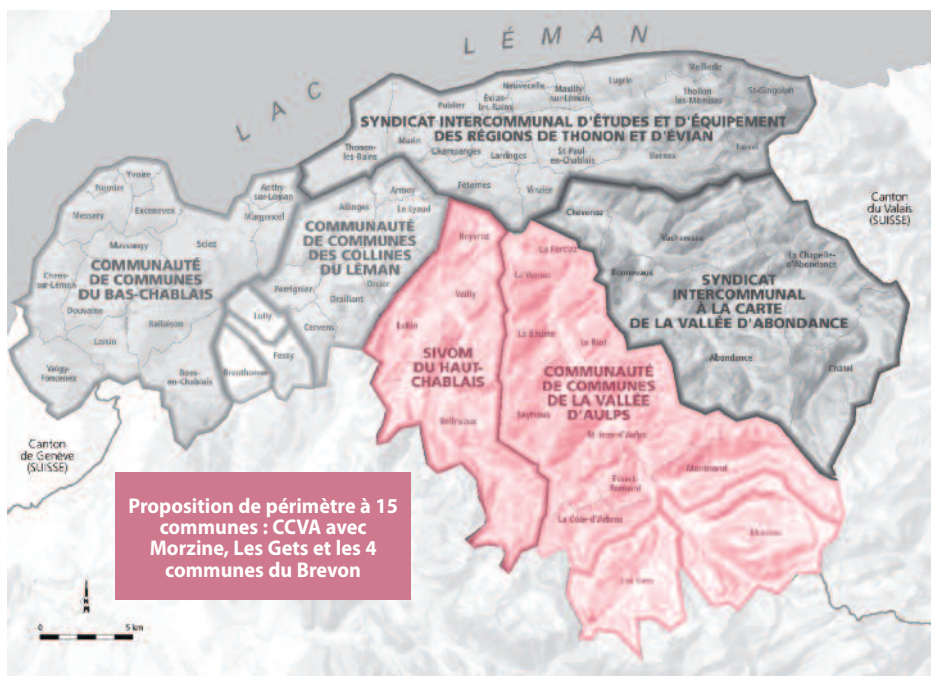
Si le conseil municipal des Gets a validé ce pacte le 7 juillet, le conseil municipal de Morzine a refusé d'entériner la partie représentativité lors de sa réunion du 12 juillet.

Et maintenant ?

Le Conseil Communautaire du 19 juillet a regretté la position du conseil municipal de Morzine de ne pas accepter l'ensemble des termes du Pacte Politique qui lui était proposé.



En effet, malgré une majorité favorable à une communauté à 15 (avec la vallée du Brevon), le Conseil Communautaire aurait accepté un périmètre à 11 en cas de validation du pacte dans sa globalité par Morzine et Les Gets. Le conseil estime que la décision de Morzine ne permet plus d'avoir une délibération unique à l'échelle de la Vallée qui aurait permis de présenter un dossier pertinent à la CDCI pour modifier le schéma du Préfet. C'est pourquoi, il a été décidé de ne pas délibérer sur ce schéma départemental.



Et la position de la municipalité de Saint Jean d'Aulps ?

Réuni le 25 juillet dernier, le Conseil Municipal de Saint Jean d'Aulps a voté à l'unanimité l'option d'un périmètre à 11 communes correspondant au territoire de vie de la Vallée d'Aulps.

En conséquence, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui doit se prononcer sur ce schéma confirmera très probablement la proposition du Préfet (rappelons que sa position doit être prise à la majorité des deux tiers de ses membres). Le Préfet arrêtera le schéma définitif au plus tard le 31 décembre 2011.

Contrat de Bassin

Le Contrat de bassin des Dranses et de l'Est lémanique

L'eau et les espaces aquatiques sont une ressource essentielle pour le territoire du Chablais parce qu'ils participent à la qualité et à l'image du territoire et contribuent à la diversification de l'activité touristique. C'est parce que cette ressource est fragile qu'un Contrat de Bassin a été initié par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais. La présidence de ce contrat a été confiée à Paul COLLOD (Maire de Reyvroz) qui connaît bien ce milieu pour avoir travaillé 30 ans à la société des Eaux Minérales d'Evian. Il explique ici les grandes lignes de cette procédure.



Un contrat de bassin versant, c'est quoi ?

Ce contrat a pour finalité d'aider à protéger la ressource en eau tant du point de vue qualitatif que quantitatif et de sauvegarder les richesses naturelles des milieux (berges, zones humides, lacs...).

Le bassin versant des Dranses et de l'Est Lémanique sur lequel se met en place le Contrat de Bassin a pris du retard mais nous devons maintenant nous mobiliser dans l'objectif de déposer notre candidature début 2014.

Concrètement, qu'apportera le contrat de bassin ?

Aujourd'hui, le risque principal est la surexploitation des ressources en eau au détriment de l'eau potable. La pression démographique est forte dans le Chablais, il faut être vigilant sur le potentiel d'eau de consommation disponible et proposer une gestion équilibrée et raisonnée de la ressource si l'on veut la préserver durablement. Par ailleurs, les sources de pollution sont diverses (domestiques, industrielles et agricoles) et il convient de diminuer les rejets polluants.

Le Contrat de Bassin permettra donc de mettre en place des actions pour une meilleure gestion des cours d'eau, pour leur redonner une dynamique naturelle et lutter contre les crues.

Le Contrat de Bassin en chiffres

Le contrat de bassin c'est **43** communes du SIAC (Pays d'Evian, Vallées d'Abondance et d'Aulps, du Brevon, une partie de Thonon) ainsi qu'une partie de Mégevette et Samoëns. Cela représente un territoire de **610 km²** soit **98 km** de cours d'eau. Parmi ces cours d'eau, citons les principaux comme le Brevon, la Dranse de Morzine, la Dranse d'Abondance et le Delta de la Dranse (qui reçoit les eaux de l'Ugine et du Maravant) et les cours d'eau de l'Est lémanique.

La Salle des Sports de Montriond

Le chantier débuté au printemps 2010 a permis de réaliser des locaux au dessus des vestiaires situés près du terrain de foot intercommunal de Montriond. La Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation qu'elle a financée avec les communes de Morzine et des Gets. Ces nouveaux espaces comprennent une salle de réunion d'environ 80 m², un vestiaire complémentaire et un petit bar. Ce niveau est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès. C'est à la mi-juin, dans le cadre du Tournoi des Montagnes que cette salle a été inaugurée en présence des élus de la vallée, des entreprises et des partenaires financiers.

NB : toutes les associations sportives de la vallée peuvent réserver la salle de réunion pour leurs rencontres (AG,...) Tél : 04 50 79 60 67.



Construction de la Gendarmerie

Les travaux se poursuivent pour la construction des 4 bâtiments qui abriteront la nouvelle Gendarmerie de la vallée à Montriond. Période de congés pour de nombreuses entreprises, le mois d'août a pourtant permis de faire avancer le chantier avec la réalisation des réseaux extérieurs et les peintures à l'intérieur du bâtiment dédié aux bureaux ainsi que la pose des sanitaires, électricité,... Les peintures, carrelage et faïences seront achevés dans les prochaines semaines et à ce jour, la date de livraison à la fin 2011 est maintenue.

Médecins en Vallée d'Aulps

Fin avril, le Dr Delporte a définitivement fermé la porte de son cabinet médical pour prendre une légitime retraite. La commune ne compte donc plus de médecins en activité sur son territoire et nous pouvons tous le déplorer. Dans le même temps, le Dr Masson installé à Montriond a également pris sa retraite. Heureusement, la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps travaille actuellement à la création d'un futur "Pôle de Santé Pluridisciplinaire de la Vallée d'Aulps" qui pourrait être situé à Saint Jean d'Aulps près de l'EHPAD.

En attendant son ouverture, un nouveau médecin généraliste, le docteur Béatrix Conte Devolx, s'est installé à Montriond en remplacement du Dr Masson (sur rendez vous au 04 50 37 90 67), une installation qui constitue l'ébauche du projet intercommunal puisque ce médecin devrait ensuite s'installer dans le Pôle de Santé initié par la CCVA.

Le Chablais candidat pour devenir un Géoparc européen



La candidature du Chablais pour intégrer le réseau des Géoparc européens de l'UNESCO est portée par le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais). Le dossier de candidature a été déposé le 30 novembre 2010 et a reçu un avis favorable. Début août, les évaluateurs de l'UNESCO étaient en visite en Chablais pour apprécier si les atouts développés dans le dossier sont conformes à la réalité du terrain et si le Chablais possède un réel patrimoine géologique et culturel, suffisamment présent sur tout le territoire pour obtenir ce label.

Quel intérêt pour le Chablais ?

Cette démarche vise à protéger la géo-diversité du territoire mais aussi à développer un tourisme à mi-chemin entre culture, nature et sport. La réponse définitive sera donnée le 12 septembre lors de la réunion du Comité de Direction des Géoparc.

En savoir + : www.siac-chablais.fr/creer-geoparc/presentation

La Géoroute du Chablais

Plusieurs actions sont nées dans le cadre de la démarche Géoparc du Chablais parmi lesquelles la **Géoroute du Chablais** dont l'objectif est de relier une vingtaine de sites géologiques-géomorphologiques emblématiques, indépendants et complémentaires. Sur le territoire de la CCVA, trois sites font partie de la Géoroute :

- **Le Belvédère de Trechauffex** (La Forclaz), en surplomb au dessus de l'impluvium des eaux d'Evian où l'eau qui s'infiltre va prendre toute sa minéralité.
- **Le lac de Montriond**, un lac qui s'est formé il y a environ 550 ans, suite à un effondrement rocheux parti de la pointe de Nantaux.
- **Les Gorges du Pont du Diable**, une belle démonstration du travail d'érosion des glaciers, à l'origine de ces gorges profondes et mystérieuses admirées par 50 000 visiteurs par an.

En savoir + : <http://georoutechablais.wordpress.com>

Les associations

Vivre à Saint Jean

L'association "Vivre à Saint Jean" a remplacé le comité des fêtes à la naissance de l'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps (OTVA). Ce nom n'a pas été choisi au hasard car le but de l'association est de tisser un lien entre l'OTVA et toutes les associations du village dont les présidents sont membres de fait de "Vivre à Saint Jean". De plus, l'association permet de gérer le calendrier des animations dans le village et dans la vallée pour éviter au maximum que des animations se fassent concurrence le même jour.

Enfin, via cette association, tous les habitants peuvent s'investir, proposer et s'approprier des événements festifs pour le plus grand plaisir des touristes mais aussi et surtout des habitants de Saint Jean d'Aulps. A titre d'exemple, la foire aux livres qui a eu lieu à la fin juillet devant l'église, la soirée salsa en août dernier et l'emmontagnée cet automne, sont de nouvelles animations proposées par des bénévoles arrivés depuis peu à l'association ou des villageois soucieux de la vie dans le village. Il ne tient qu'à vous de pousser la porte de "Vivre à Saint Jean" qui est toujours à la recherche de volontaires. Enfin, la fête des associations qui aura lieu le 4 septembre demeure un moment fort de la vie associative locale où la population est invitée à découvrir, s'inscrire, participer à la vie des associations des 11 communes de la vallée.

Contact : Anthony BAUD (Président) - Tél : 06 65 28 84 97 - vivre-a-st-jean@hotmail.fr



Trad'Aulps Danses

L'association qui a pour but l'initiation aux danses traditionnelles et la pratique de la musique à danser, compte en 2011, 47 adhérents. L'atelier danses qui se déroule à la salle des fêtes du Biot, reprendra le 23 septembre, puis le troisième vendredi de chaque mois de 20h à 23h. L'adhésion et la participation à cet atelier s'élèvent à 35 € par personne pour l'année.

Danses de couples, valse, mazurkas, scottishes, mais aussi danses de groupes comme le cercle circassien, la chapeloise, les mixers, la bourrée, ou encore danses du Piémont et de Savoie sont au programme, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Trad'Aulps Danses, c'est également un atelier musique d'ensemble où se côtoient accordéons diatoniques, flûtes traversières, vielles à roue et cornemuses pour élaborer un programme destiné aux danseurs ou pour se produire lors de fêtes. Les répétitions ont lieu dans la salle culturelle de la vallée d'Aulps (ancien préau du collège de Saint Jean d'Aulps) tous les quinze jours. Pour participer il suffit de maîtriser la pratique d'un instrument s'accordant avec la musique traditionnelle et régler une adhésion de 10 €.

Contact : Dominique LOUIS (président) - Tél : 04 50 79 64 88 - tradaulpsdanses@aliceadsl.fr

Gymnastique volontaire

Le club existe depuis de nombreuses années, ouvert aux dames, jeunes et moins jeunes de toute la vallée qui veulent conserver une activité physique. C'est un lieu de convivialité, d'échanges et de rencontres mais aussi de travail ! On y pratique des exercices de cardio, musculation, motricité, abdos fessiers, tout cela en musique et avec des engins (élastiques ou balles) ! Les cours ont lieu tous les mardis de 20h10 à 21h30, sauf pendant les vacances scolaires. Le rendez-vous est au gymnase en salle de judo et les cours sont dispensés par Danièle Vulliez, intervenante diplômée et Michèle Cullaz la présidente.

Contact : Michèle CULLAZ (Présidente) - Tél : 04 50 79 63 42

Roller En Vallée d'Aulps

Depuis 2006, l'association "Roller En Vallée d'Aulps" propose des cours de roller pour des patineurs de tous niveaux, adultes et enfants à partir de 7 ans. Les cours reprendront au gymnase de Saint Jean d'Aulps le 12 septembre, à raison d'une séance par semaine le lundi, pour les adultes et ados de 18h30 à 20h et pour les enfants, de 18h à 19h. Il est possible de venir essayer avant de s'inscrire (possibilité d'essai sur deux séances) dans le but d'apprendre les bases du roller ou de se perfectionner.

Contact : Séverine CHRIST-THOMAS (présidente) - Tél : 06 64 41 24 55 - severinechrist@yahoo.fr

Rencontres et Loisirs

Depuis 15 ans, Michel Gattelet anime en sa qualité de président ce club du 3^{ème} âge qui a un calendrier toujours très chargé. D'ailleurs cette année, les 25 ans du club seront une nouvelle occasion de fête et d'animation. Les membres (87 à ce jour !) se sont réunis le 25 mai pour leur assemblée générale annuelle au cours de laquelle tout le bureau a été réélu : il a également été décidé de reprendre les après-midi de jeu dès le jeudi 1^{er} septembre prochain, avec toujours un concours de belote le 3^{ème} jeudi de chaque mois, et la danse de salon qui a lieu tous les vendredis soir. La Fête à l'Accordéon aura lieu le samedi 24 septembre et un grand concours de belotte sera organisé au profit du Téléthon le 15 décembre. Le club fut encore une fois présent aux animations de l'été comme la foire aux livres, la fête du 15 août, et prochainement à la Foire d'Automne. Repas, excursions, spectacles, visites diverses sont proposés en sortie à la journée tous les mois avec toujours un voyage d'une semaine en mai, avec probablement la Corse au programme de 2012.

Contact : Michel GATTELET (président) - Tél : 04 50 75 99 75



Le Brass Band de Saint Jean d'Aulps

Créé en 1860, le Brass Band de Saint Jean d'Aulps peut s'enorgueillir d'être l'une des plus anciennes associations de Saint Jean d'Aulps. Notre objectif principal reste l'animation du village, avec, pour l'année 2010 - 2011 pas moins de 12 concerts dans la commune même. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir dans la salle culturelle de la Vallée d'Aulps. Elles nous permettent à la fois de préparer un programme musical varié et de partager de bons moments ensemble. Actuellement, notre orchestre compte 22 musiciens de tous âges et désireux de prendre part à la vie de l'association.

Contact : Maryline Cottet-Gaydon (Présidente) Tél : 06 76 51 36 59

Direction : Frédéric Gaillard, Tél : 06 82 21 80 81 - brassband.saintjeandalps@yahoo.fr

Judo-club des Portes du Soleil

Le club donne rendez-vous à ses membres et aux parents qui voudraient inscrire les enfants, lors de la fête des associations au septembre au gymnase de Saint-Jean d'Aulps. Lors de cette journée, une vente de kimonos d'occasion sera proposée. D'autre part, le judo-club des Portes du Soleil participera à la Journée Nationale du judo les 24 et 25 septembre au cours de laquelle une initiation gratuite sera proposée à tous ceux qui le souhaitent, petits et grands... Tous les membres du comité du judo-club espèrent retrouver ses licenciés, anciens et nouveaux, très nombreux à la rentrée.

Contact : Fabienne Corsion

Tél : 06 85 67 79 39

Aulps'But

Comme chaque été depuis 2009, l'association Aulps'But a organisé des concours de pétanque du 30 juin au 1^{er} septembre. Cette petite équipe fort sympathique recevait de 20 à 40 doublettes tous les jeudis soir à la station sur le terrain qui a été aménagé avec le soutien de la municipalité. L'été dernier, nous avons accueilli en une soirée 46 doublettes (équipes de 2).

Ces concours sont fortement appréciés, et des personnes venant de toute la vallée, voire de plus loin, viennent nous rejoindre et passer en notre compagnie, un moment fort agréable, où sont mêlés détente et esprit de compétition. Ces concours sont ouverts à tous, jeunes et moins jeunes, de tout niveau. La journée de la pétanque organisée le dimanche 7 août a aussi donné l'occasion à une cinquantaine de joueurs, vacanciers et locaux, de s'affronter en toute amitié autour des boules et du cochet... et de la buvette où une trentaine de repas a été servie.

Contact : Aurélie MUDRY (Présidente)

Tél : 06 81 32 21 74



Le comité de jumelage

Le jumelage est né en 1991 et depuis 20 ans, les animations et activités sont toujours aussi nombreuses. Depuis 1996, les deux comités ont mis en place des échanges entre jeunes Santécois et Jovanétiens. En février, les jeunes Bretons viennent passer une semaine dans une famille d'accueil de Saint Jean d'Aulps pour skier et découvrir les plaisirs de la neige. En juillet, c'est au tour des jeunes Savoyards de partir pour une semaine pour profiter des joies de la mer. Le comité recrute toujours de nouvelles familles d'accueil pour héberger les jeunes Santécois qui sont de plus en plus nombreux à venir découvrir notre région en février.

A l'Ascension, un groupe est parti de Saint Jean d'Aulps pour passer 4 superbes journées au bord de l'océan et sous le soleil. Les autres rendez-vous du calendrier sont à la fin mai avec le repas de la fête des mères, début juillet pour les échanges d'enfants, en août à la "Vouga shi no" et à la fête médiévale à l'Abbaye.

A l'automne, la fête des associations et la fête de l'accordéon organisée par Rencontre et Loisirs, ainsi que la foire aux vins fin octobre viennent compléter l'agenda, sans oublier le 28 août un pique-nique à Graydon pour tous les adhérents.

En 1992, la charte du jumelage était signée par les deux municipalités. Le week-end de l'Ascension (du 16 au 20 mai 2012) sera l'occasion de fêter ce 20^{ème} anniversaire : conseil municipal et comité de jumelage invitent tous les Jovanétiens à participer aux festivités de ce grand moment d'amitié entre les 2 villages.

Contact : Georges Delale (président) - tél : 06 35 24 76 77

Les associations à vocation citoyenne

La vie associative, c'est animer, partager, pratiquer ensemble un sport, un loisir, un hobby... Certaines associations ont aussi pour but de venir en aide aux autres. Donner de son temps, donner un peu de soi, donner de manière désintéressée simplement pour faire un geste de solidarité et penser aux autres. Voici trois exemples d'associations auxquelles vous pouvez participer.

Les donneurs de Sang

L'association rayonne sur l'ensemble de la vallée d'Aulps avec 3 sites de prélèvements : Morzine, Montriond et Saint Jean d'Aulps. Chaque année, ce sont 3 collectes qui sont organisés au collège : pour 2011, la prochaine aura lieu le mardi 22 novembre de 17h30 à 19h30. Le sang devient une denrée rare malgré des besoins croissants : c'est l'un des rares produits que l'on ne peut pas synthétiser et il faut donc compter sur la générosité de tous pour pouvoir sauver des vies, guérir des malades, des enfants ou des accidentés de la vie. Heureusement, les montagnards sont toujours au premier rang de la solidarité ! Pendant la collecte, le personnel du centre départemental de transfusion sanguine accueille les donneurs qui rencontrent d'abord un médecin, remplissent un questionnaire... avant de passer à la piqûre ! Pendant ce temps, les bénévoles du comité local préparent une solide collation... Donner son sang, c'est donc faire acte de générosité mais c'est aussi partager un moment de convivialité avec les autres donneurs.

Contact : Georges Cottet-Dumoulin (président) - tél : 04 50 79 67 79 - cottet.dumoulin@orange.fr



Regards et Boules de poils

L'association a été créée en 2008 dont le but d'animer et d'organiser des visites en milieu institutionnels (maisons de retraite, Ehpad...) avec des chiens visiteurs et leurs maîtres. L'association organise des visites dans plusieurs établissements dont l'Ehpad de Saint Jean d'Aulps depuis Noël 2010. La rencontre avec le chien est bénéfique aux résidents car c'est un vecteur pour rompre l'isolement, briser la solitude mais aussi conserver une activité physique et mentale. Le chien visiteur est un compagnon qui apporte bien-être et réconfort à des personnes qui ne sont plus en mesure d'avoir la charge d'un animal. De par sa complicité, sa bonne humeur chaleureuse, le chien aide à entrer en communication et motive les échanges. A la fin de la séance, c'est toujours avec un peu de tristesse que les résidents voient partir leur compagnon d'un jour dont ils attendent avec impatience le retour. Pour participer, il suffit d'avoir un chien propre et bien sociabilisé : n'importe qu'elle race peut s'adapter à la visite mais le maître doit pouvoir contrôler son animal à tous moments.

Contact : Julie Guédon, tél : 06 79 77 62 94 - julie@regardsetboulesdepoils.fr - www.regardsetboulesdepoils.fr



Les associations professionnelles

L'Union locale des commerçants de Saint Jean d'Aulps

Cette association a pour but de conforter le chef-lieu de la commune dans son rôle de bourg et centre économique de la vallée. Dans cet objectif, la municipalité a intégré les membres de l'Union commerciale au sein de la commission des travaux du centre, ce qui a permis de donner l'avis des commerçants sur l'amélioration de la sécurité de la clientèle, d'organiser et de développer le stationnement et l'accessibilité des personnes handicapées dans les commerces.

De plus, grâce à l'existence de cette association, des aides du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) ont pu être apportées à la commune pour la réalisation de la première tranche des travaux, pour un montant de 137 238 €. Les commerçants en ont directement bénéficié à hauteur de 20 000 € dans l'objectif de renforcer la communication et l'animation commerciale du centre du village après ces deux années de perturbation due aux travaux. Pour la communication, un premier panneau a été posé à la station, un deuxième sera installé prochainement à l'entrée de l'agglomération, côté Seytroux.

Pour l'animation commerciale, des drapeaux aux armoiries de l'Abbaye ont fait leur apparition en façade des commerces à l'occasion de la fête médiévale.

Cet automne, un concours doté de jolis lots sera organisé dans les magasins et d'autres opérations se mettront en place courant 2012.

Contact : William Jacques-Sermet (président) - Tél : 04 50 79 64 82



Pompiers : on recrute de nouveaux volontaires

Les pompiers de Saint Jean d'Aulps, comme ceux des centres voisins, sont confrontés aux difficultés de recrutement qui empêchent de renouveler les effectifs lors des départs en retraite, des déménagements, des problèmes de santé,... C'est dans cet esprit qu'ils ont décidé cet été d'assurer des opérations de promotion auprès du grand public comme celle qui a eu lieu à Saint Jean d'Aulps en juillet dernier. Les pompiers de Saint Jean ont fait deux manœuvres pour montrer leur savoir-faire dans le but d'interpeller les jeunes qui pourraient devenir pompier.



Comment devenir pompier ?

Le volontariat est un engagement citoyen dont les conditions d'engagement sont :

- Etre âgé de 18 à 55 ans. (16 ans pour les jeunes issus d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers)
- Jouir de ses droits civiques,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement);
- Résider régulièrement en France.
- Etre titulaire du diplôme de premiers secours.

Toutes les infos sur : www.pompiers.fr

Le mieux est encore de passer à la caserne et de rencontrer directement les pompiers.

Contact : Laurent Mudry, chef de centre – tél : 06 88 65 62 15 - StJeanDA@sdjs74.fr

Mystère à l'Abbaye

Un jeu d'investigation à faire entre amis ou en famille

Mystère à l'abbaye d'Aulps

Qui a tué Patrick Ferret ?

Depuis le Moyen âge, l'abbaye d'Aulps cache un terrible secret dont les moines furent les gardiens...

Ce secret, l'archéologue Patrick Ferret l'a découvert au cours d'une mission de routine

Parce qu'il s'apprêtait à le divulguer, il a été assassiné par un membre de l'équipe du Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps

Maintenant, c'est à vous de mener l'enquête...

- 1) Revivez les derniers jours de Patrick Ferret
- 2) Identifiez le secret
- 3) Retrouvez l'assassin.
- 4) Remettez les conclusions de votre enquête
- 5) Soyez l'heureux gagnant tiré au sort parmi les bonnes réponses le 26 mai 2012...

Qui a tué l'archéologue Patrick Ferret ? C'est la question qui sert de fil conducteur à l'enquête policière que le public est invité à mener dans le cadre du Domaine de Découverte. Un jeu fait pour ceux qui ne sont ni des férus d'histoire médiévale, ni des pros de la vie des moines, mais un jeu qui demande des qualités d'observation, un peu d'intuition et beaucoup de déduction. Le jeu est plutôt tourné vers les groupes (amis ou clubs), ou vers les familles avec adolescents, parce qu'il est à la fois amusant tout en faisant appel à la réflexion. Voilà l'occasion de passer un excellent moment (prévoir de 2 à 3 heures).

L'intrigue...

On a retrouvé le corps sans vie d'un archéologue qui semble avoir percé à jour le terrible secret que cache l'Abbaye depuis le Moyen-Age... Et c'est justement parce qu'il s'apprêtait à le divulguer, qu'il a été assassiné par un membre de l'équipe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps. Avec les éléments de l'enquête de gendarmerie, reprenez les indices et menez l'enquête pour trouver le coupable...

En savoir plus ? Sur le blog : www.mystere-abbaye-aulps.over-blog.net

HORAIRE

Ouvert en septembre et aux vacances de la Toussaint : de 14h00 à 18h30 tous les jours sauf le samedi (accueil de groupes le matin sur réservation). Fermeture automne : du 1^{er} octobre à mi-décembre, sauf vacances de Toussaint (accueil groupes possible sur réservation). Tél : 04 50 04 52 63

Etat civil

Carnet rose et bleu :

(depuis le 1^{er} mai 2010 au 30 juin 2011)

- Le 26 mai 2010 : MATHIEU Ylène
- Le 5 juin 2010 : MANNERING Finley, James
- Le 9 août 2010 : DHINNIN Lily
- Le 30 août 2010 : TAYLOR Mathilde, Christine, Patricia
- Le 6 septembre 2010 : GREGOIRE Lina, Edène
- Le 25 octobre 2010 : CAILLON Coralie, Marie, Pauline, Zoé, Sandrine
- Le 5 décembre 2010 : QUEMAR Marie-Lou
- Le 31 décembre 2010 : COFFY Léon, Maxime
- Le 22 janvier 2011 : DODD Evelyn, Florence
- Le 10 février 2011 : HARRISON Jessica, Neve
- Le 10 février 2011 : HARRISON Thomas, Max
- Le 19 février 2011 : DEMOUSTIER Colin, François, Alfred
- Le 22 mars 2011 : AUBRY Léna, Marion, Elise
- Le 7 avril 2011 : PEILIVANIAN Nika
- Le 18 avril 2011 : MUFFAT Robin, Lionel, Joseph
- Le 19 avril 2011 : ANTONIO Rafael, Gabriel, José
- Le 27 avril 2011 : HUGHES Sophie, Isabelle
- Le 14 mai 2011 : FOLAUTOKOTAHAI Manahau, Maalamalu
- Le 14 mai 2011 : HISEMAN Oscar, Noah
- Le 25 juin 2011 : DELERCE Juliette, Maguy, Aveline

Carnet blanc :

(du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2011)

- Le 9 juin 2010 : LAWLER Christopher, Stuart et TOWNSEND Katie, Emma
- Le 30 avril 2011 : PAUVERT Rodolphe, Arnaud et TRABICHET Estelle, Solange
- Le 4 juin 2011 : VASSE Laurent, Georges, André et LIBEER Jessie
- Le 11 juin 2011 : WATTS Paul, Alexander et CUNLIFFE Helen, Claire
- Le 18 juin 2011 : THISS Michaël et GRAZIANO Cécile, Viviane, Vita, Claire
- Le 25 juin 2011 : THOMPSON David, Anthony et SERVICE Catherine, Marie

Carnet gris :

(du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2011)

- Le 15 juillet 2010 : FAVRE Louis
- Le 31 juillet 2010 : POLLIN Jean-Claude, Henri
- Le 13 août 2010 : COTTET-DIT-GALLAY Alfred, Prosper
- Le 1er octobre 2010 : BROUTIN Noël, André, Jean, Claude, Joseph
- Le 10 novembre 2010 : PREMAT Hélène, Marie Veuve COFFY
- Le 19 novembre 2010 : JACOMINI Jean-Paul
- Le 7 décembre 2010 : MAGNIN Joseph
- Le 25 janvier 2011 : SOYEUX Mugnette, Cécile épouse ORRIGER
- Le 08 mars 2011 : DEVAUD Fernand, Marius
- Le 25 mars 2011 : PREMAT Marie, Philomène, Félicité épouse COFFY
- Le 16 avril 2011 : LAGERSIE Armel, Elie, René
- Le 22 avril 2011 : MICHAUD Joseph, Dominique, Georges
- Le 20 juin 2011 : BLANC Yolande, Jeanne épouse COTTET-DUMOULIN

*Pour les mariages et les naissances : seuls apparaissent les noms des personnes ayant donné leur accord pour être publiés (ou accord des parents).

L'agenda de l'automne

SEPTEMBRE

- Du 1^{er} au 3 : 63^{ème} Rallye Mont-Blanc Morzine
- 4 : Fête des associations à Saint Jean d'Aulps (gymnase)
- 10 : Vide-grenier de l'Ehpad
- 10 : Fête du pain à Montriond
- 17 et 18 : Journées du Patrimoine à l'Abbaye
- 24 : Fête de l'accordéon à Saint Jean d'Aulps

OCTOBRE

- 1^{er} : Loto du ski-club à Saint Jean d'Aulps
- 2 : KMV de Nantaux à Montriond
- 29 et 30 : Foire d'Automne à Saint Jean d'Aulps